

**Réf : Dispositif Équipe-toi de la CdC du Grand Saint-Émilionnais**

**Madame, Monsieur,**

La Communauté de Communes du Grand Saint-Émilionnais met en place le dispositif EQUIPE-TOI auprès des jeunes du territoire. Si le jeune s'inscrit pour la première fois dans un club sportif et qu'il a besoin d'acheter des équipements, nous l'aidons financièrement à le faire. Plusieurs conditions sont à remplir :

- Etre âgé de 18 ans maximum
- Résider sur le territoire du Grand Saint-Émilionnais
- S'inscrire pour la première fois dans un club sportif.

L'aide apportée par la Communauté de Communes (*sur présentation d'une facture d'achat et de l'attestation de première inscription remplie par le club*) se présente ainsi :

- **5 €** pour un achat de 5.01€ à 20€
- **10 €** pour un achat de 20.01€ à 50€
- **15 €** pour un achat de 50.01€ à 75€
- **20 €** pour un achat à partir 75.01€

Notez bien que cette aide ne s'applique qu'à l'achat d'équipement et ne vient pas financer une partie ou totalité de la licence.

Merci de bien vouloir remplir le formulaire ci-dessous attestant la première inscription de votre jeune licencié.

Sportivement,  
Patrick Bigot, Conseiller Communautaire délégué à la Jeunesse

***A faire remplir par le club et à déposer à partir du 2 octobre 2023.***

Je, soussigné(e) (*nom + prénom du représentant du club*), \_\_\_\_\_  
représentant(e) le club (*nom du club*), \_\_\_\_\_, atteste que (*nom + prénom  
du jeune licencié*), \_\_\_\_\_ a signé une licence dans notre club pour  
la première fois pour la saison 2023-2024.

Fait pour valoir ce que de droit le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_.

Tampon + Signature *du club et de son représentant*

